



## Divorce et garde d enfants

Par **DAVDI**, le **29/04/2009** à **10:32**

Bonjour,

Bonjour, je suis en instance de divorce en Belgique je suis revenue sur le territoire français au début du départ de mon ex épouse j'ai tout laissé couler suite à une dépression et j'apprends qu'elle a fait toutes les démarches derrière moi qu'il y aura un jugement de divorce en Belgique qui ne me donne même pas de droit de visite est-ce possible quelle est mon recours ? de plus ma deuxième fille de 15 ans est venue avec moi il y a 3 semaines avec le plein consentement de sa mère mais aujourd'hui c'étant renseignée au service familial de sa mère elle va aller perdre pour passer de 3 à 2 enfants elle me demande de la récupérer avec tous les problèmes hors ma fille ne veut plus rentrer elle me dit qu'elle préfère fuger que dois-je faire merci d'avance pour votre réponse cordialement